

Informations aux clubs sur le programme de formations 2022-2023 du CDRP 86

Madame la présidente, monsieur le président

La commission formation du comité a élaboré le programme de formation 2022-2023.

Je vous encourage vivement à diffuser cette offre dès maintenant auprès de tous vos adhérents et à les inciter à s'inscrire.

Si vous souhaitez former un grand nombre d'adhérents de votre club ou si vous avez un besoin de formation spécifique, je vous invite à prendre contact afin d'étudier votre demande.

Le CDRP 86 vous propose :

- Le stage **Pratiquer la randonnée, niveau découverte** : le samedi 1 avril à Vouneuil-sous-Biard
Ce stage s'adresse à tout public et permet de découvrir les bases de l'orientation (lecture de cartes, boussole, suivi d'un itinéraire) et prépare à randonner en sécurité en respectant les règles de la charte du randonneur.
Inscription à faire avant le 25 février
- Le stage **Pratiquer la marche nordique** : le samedi 13 mai à Smarves
Ce stage s'adresse à un public, soit de débutants en marche nordique qui souhaitent s'initier à la discipline, soit d'adhérents qui souhaitent perfectionner leur technique et leur geste dans l'objectif de devenir animateur.
Inscription à faire avant le 8 avril
- Le stage **Pratiquer la randonnée, niveau perfectionnement** : le jeudi 21 septembre à Vouneuil-sous-Biard.
Ce stage s'adresse à un public, ayant déjà un peu de pratique en orientation au moyen de cartes et boussole, qui veut se perfectionner et apprendre à utiliser les outils numériques (GPS, smartphone).
Inscriptions à faire avant le 15 août
- Le stage **Utiliser l'application numérique Ma Rando** : le samedi 13 mai- lieu à préciser.
Ce stage s'adresse aux randonneurs désireux d'utiliser la nouvelle application numérique de la FFRandonnée et de bien en connaître toutes les fonctionnalités. Chaque participant devra être équipé d'un téléphone sur lequel l'application aura été téléchargée.
Inscriptions à faire avant le 8 avril.

Je rappelle que toutes les inscriptions aux formations se font dorénavant sur le site de la FFRandonnée (<https://formation.ffrandonnee.fr/>) et vous trouverez en pièce jointe un tutoriel qui vous guidera dans toutes les étapes. Si vous rencontrez des difficultés lors de l'inscription, vous pouvez joindre la responsable de la commission formation (vienna.formations@ffrandonnee.fr): celle-ci peut vous venir en aide ou réaliser l'inscription elle-même si l'adhérent est dans l'incapacité de le faire. Sur le site, vous trouverez le nom et les coordonnées du responsable de chaque stage : celui-ci peut être joint pour toute demande de renseignements sur la formation.

Le comité régional a d'ores et déjà publié et lancé les inscriptions pour les formations certifiantes de 2022 /2023 ; cela concerne aussi bien :

- Le certificat d'animateur de randonnée de proximité
- Le brevet fédéral d'animateur de randonnée
- Le brevet fédéral d'animateur de marche nordique
- La formation santé

Par ailleurs, le comité départemental vous propose cette saison :

Un stage « **Savoir consulter le websig** », le 3 décembre prochain à Vouneuil-sous-Biard . Celui-ci s'adresse aux collecteurs ou gestionnaires du Websig, aux baliseurs formés, aux membres de la commission sentiers.

Se faire connaître auprès de Dominique Pillot pour s'inscrire : vienna.sentiers-itinéraires@ffrandonnee.fr. **S'inscrire avant le 15 novembre.**

Si vous souhaitez des explications ou une présentation des dispositifs de formation à vos adhérents ou à votre bureau, je me tiens à votre disposition et peut-être jointe au 06 79 25 09 65.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement auprès de vos adhérents ces informations et de procéder aux inscriptions .

Bien cordialement

La responsable de la commission
formation

Nicole BATY

Comité départemental de la Randonnée Pédestre de la Vienne

Maison des Sports – 6, Allée Jean Monnet - Bâtiment C3 – 86000 POITIERS

e-mail : vienna@ffrandonnee.fr ou vienna.president@ffrandonnee.fr ; site internet : <http://vienna.ffrandonnee.fr>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de Randonnée Pédestre N° IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

-SIRET 42790338000017